

# **AVIS DE DEPOT DE LA LISTE** **DES RECLAMATIONS** **A L'INSPECTION DU PUBLIC**

Le collège échevinal de la commune de Dippach tient à informer la population qu'aucune réclamation à laquelle les listes électorales auraient pu donner lieu n'a été introduite suite à la publication des listes électorales provisoirement arrêtées 55 jours avant le jour du scrutin et qui ont été disponibles à l'inspection du public à la mairie à Schouweiler entre le 16 avril 2024 et le 23 avril 2024.

Cette information est portée à la connaissance du public par un avis publié par voie d'affiches à apposer à la maison communale ainsi qu'aux lieux usuels dans chaque localité de vote le 25 avril 2024.

Schouweiler, le 25 avril 2024

Le collège échevinal de la commune de Dippach,

(s.) Manon BEI-ROLLER

(s.) Luc EMERING

(s.) Philippe MEYERS